



مكتب التكوين المهني و إنعاش الشغل
Office de la Formation Professionnelle
et de la Promotion du Travail

OFP/DAL/DAL/S.MAR.N° 79 /2023

10 MAI 2023

DECISION

Le Directeur Général de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail,

Vu le Règlement des Marchés de l'OFPPT, approuvé le 18 Chaabane 1435 (16 Juin 2014) et fixant les conditions et les formes de passation des marchés de l'Office de la Formation Professionnelle et de la Promotion du Travail (OFPPT) ainsi que certaines règles relatives à leur gestion et à leur contrôle.

Vu l'appel d'offres ouvert n° 79/2022, relatif à l'Acquisition, l'installation et la mise en service des équipements du secteur génie électrique destinés aux unités mobiles de formation de l'OFPPT répartie en lots suivants :

- Lot n° 1 : Support de grille mural pour câblage
- Lot n° 2 : appareillage de mesure
- Lot n° 3 : équipements didactiques : moteurs électrique et transformateurs
- Lot n° 4 : Ensembles bâtiment

Vu que la société **BEST EQUIPEMENTS ET MATERIELS** est déclarée adjudicataire du lot N°2 dudit AO ;

Vu la demande de désistement de la société **BEST EQUIPEMENTS ET MATERIELS**

DECIDE

Annuler le lot N°02 de l'Appel d'Offres ouvert n° 79/2022.

Directrice Générale

Loubna TRICHA